



Charte de la diversité

Tout au long de la recherche et de l'évaluation des talents, **Search & Selection** entre en contact avec différentes (sous-)cultures, visions du monde et langues : une variété étonnante et stimulante, qui offre également de nouvelles possibilités et représente le point de départ de la créativité et de nouvelles idées.

À y regarder de plus près, nous sommes tous différents: la diversité est la règle et non l'exception. Nous sommes persuadés qu'une approche objective de cette diversité nous permet d'offrir de meilleurs services, dans le respect de toutes les parties prenantes et tout en mettant en valeur et en mobilisant un maximum de talents dans la société. La diversité peut également améliorer l'offre de services de nos clients, puisque leur relations professionnelles sont elles aussi différentes.

Search & Selection s'engage à:

- **CADRE LÉGISLATIF**

Appliquer les lois et les règlements en matière de non-discrimination comme point de départ de toutes nos démarches.

- **NON-DISCRIMINATION**

Abolir toute forme de discrimination fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau, l'origine ethnique ou sociale, la langue, les convictions religieuses ou philosophiques, le patrimoine, la naissance, le handicap ou d'autres signes particuliers, l'état de santé actuel ou futur, l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil ou la situation familiale.

- **LORS DE LA PHASE DE RECRUTEMENT**

Veiller à ce que les groupes cibles potentiels mentionnés ci-dessus bénéficient des mêmes chances d'admission au cours du processus de recrutement, et ce dès la description du poste vacant et du choix des moyens de communication.

- **LORS DE LA PHASE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION**

Sélectionner et évaluer un candidat sur la base de critères solides et objectifs afin de juger ses capacités et son aptitude à l'emploi, par exemple en mesurant les compétences ou à l'aide de résultats de tests de personnalité.

- **COMMUNICATION**

Informers les collaborateurs, les clients, les partenaires et toute autre partie prenante de notre engagement en matière d'égalité des chances et de diversité et à en communiquer les résultats.

- **ATTITUDE PROACTIVE**

Mettre la diversité au centre de nos relations avec les partenaires et les parties prenantes.